



Commune d'UGNY LE GAY

informations aux habitants

# Bulletin Municipal n° 32

Informations des habitants Janvier 2006

Bonne  
Année  
2006



Comité des Fêtes d'Ugny le Gay, Mercredi 21 Décembre 2005  
le Père et la Mère Noël dans les rues du village

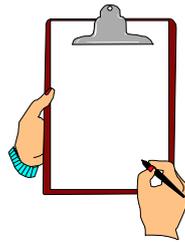
## Editorial :

### Bonne et heureuse année 2006 !

Et oui ! Notre siècle va vers ses 6 ans d'existence !  
Que nous a apporté ce début de siècle ?  
A l'aube de cette nouvelle année, le ton d'un tel éditorial devrait être rempli d'optimisme, d'évocations heureuses et enjouées.  
Malheureusement les choses qui se passent autour de nous n'incitent pas à l'enthousiasme débordant et à l'admiration béate sur la gestion de notre planète et le devenir du genre humain !  
La nouvelle « caste » de dirigeants planétaires que sont les conseils d'administration des grandes firmes multinationales jouent aux « docteurs Faust », en épuisant les ressources de notre vieille bonne terre et en réduisant ses habitants en un néo-esclavage... Qu'ils prennent garde au réveil des peuples !  
J'ai cité, sur la carte de vœux que j'ai adressée aux collectivités voisines, une phrase de Simone de Beauvoir :

*« Choisir la vie, c'est toujours choisir l'avenir ;  
sans cet élan qui nous porte en avant,  
nous ne serions rien de plus  
qu'une moisissure à la surface de la terre... »*

Que cette maxime nous remplisse d'espoir pour ne pas perdre la foi dans l'avenir de la condition humaine !... Jean-Paul Goyhénéche



## Agenda

**Samedi 7 Janvier**  
**à 18 heures, salle de l'ancienne école...**  
**Le Comité fête la nouvelle année !**

Le Comité des fêtes vous invite à partager ses vœux et recevoir les récompenses des maisons décorées pour les fêtes de Noël.

**Dimanche 8 Janvier**  
**à 11 heures 30, salle de l'ancienne école...**  
**Le Maire vous invite aux vœux du Nouvel an !**

Le Maire et le conseil Municipal vous invitent à la salle de l'ancienne école afin d'échanger les vœux de bonne année pour 2006.

**Samedi 14 Janvier**  
**à 12 heures, salle de l'ancienne école...**  
**Repas des anciens avec le CCAS,**

Le CCAS d'UGNY LE GAY organise le repas de la nouvelle année pour les « seniors » du village...

**Joie, bonne humeur et surprise !...** seront au rendez-vous.

## La rue principale : Choix du maître d'oeuvre

Ça y est, c'est parti ! Le projet de rénovation de la rue principale du village va enfin pouvoir démarrer : le conseil municipal, réuni le 9 Décembre 2005 a choisi le maître d'oeuvre pour étudier le projet et diriger les travaux.

Ce projet qui a donc fait l'objet de beaucoup d'attention et de réflexion de la part du Conseil va donc pouvoir être réalisé dans les deux ans à venir !

Il faut dire que ce projet est engagé depuis déjà quatre bonnes années ! On a commencé à en parler en 2002, juste après l'installation du nouveau conseil...

Les choses ont traîné, me direz-vous ?

Oui, effectivement les choses ont traîné... Mais les raisons de cette lenteur ne sont pas qu'intérieures. Avec le démantèlement des services préfectoraux de l'équipement qui aidaient les communes à monter les projets de voirie, c'est le conseil municipal d'UGNY LE GAY (ou ce qu'il en reste) qui a été obligé de « se taper tout l'boulot ! ».

Et lorsque l'ingénieur subdivisionnaire de CHAUNY a daigné s'occuper de la chose, ça a été pour nous présenter la facture de son intervention : **30 000 euros !!!** Et oui 20 millions de nos anciens francs pour un service qui était gratuit il y a encore cinq ou six ans. On nous a expliqué clairement les choses pour en arriver là : la DDE doit être mise en concurrence avec les cabinets privés. Elle doit donc soumettre un prix pour ses services, au même titre que n'importe quel autre cabinet d'étude.

Il a donc fallu faire un appel d'offres pour consulter les cabinets d'études qui voulaient bien s'occuper de la voirie d'un petit village. Après de longues heures de recherche (sur Internet), on en a trouvé quelques-uns... Il a fallu ensuite leur envoyer un dossier d'informations (qu'on a élaboré nous-même, avec nos petits moyens, et nos petites connaissances, (car autant vous le dire, ce n'est pas tout à fait notre métier)... Et il s'en est donc trouvé deux, France Aires et réal Infra, qui en plus de la DDE, ont bien voulu nous soumettre une offre... Vous trouverez en haut de cette page le montant que chaque service a estimé pour l'étude et la direction des travaux de ce projet :

|                           |             |
|---------------------------|-------------|
| DDE subdivision de Chauny | 33 856,37 € |
| France Aires              | 26 294,06 € |
| Real Infra                | 38 176,32 € |

Le conseil municipal a naturellement choisi l'offre la moins onéreuse, d'autant qu'elle correspondait à un traitement très « humanisé » du service ! En effet, nous avons eu le plaisir d'accueillir Monsieur MANDAGARA, de France Aires, Ingénieur diplômé du génie civil, qui a passé une journée à UGNY LE GAY pour étudier notre problème ! C'est une démarche qui s'appuie sur la qualité des rapports humains, qui nous a impressionné et qui a été décisive dans le choix de cette société : **Enfin quelqu'un qui s'occupe de nous !**

Le côté surréaliste de la chose, c'est que, conscient que les toutes petites communes (dont nous faisons partie) ne seraient pas capables de gérer techniquement ces dossiers, l'état permet aux services de l'équipement d'aider (un petit peu) les communes de moins de 500 habitants. C'est ce que l'on appelle dans le jargon administratif l'**ATeSAT**, Aide Technique de **Solidarité** et d'**Aménagement** du **Territoire**. Déjà, rien que le vocabulaire tendrait à prouver que nous faisons partie des communes « pauvres »... Solidarité, c'est un vocable emprunté à ceux qui traitent le handicap social !... Bref, c'est donc à la DDE qu'est confiée la tâche d'aider les communes à étudier les dossiers techniques qui lui sont proposés. Il aurait donc fallu leur demander d'étudier les offres qui nous étaient faites, **y compris la leur !** Je vous laisse juge de la situation ubuesque dans laquelle nous sommes : un service d'aide à la décision, qui est à la fois **juge et partie !**

**Vive la décentralisation !**



# Les dossiers du territoire

## Il faut sauver notre territoire !!!



Il y a bien longtemps déjà que l'on nous bassine avec de beaux discours sur l'environnement... Bien longtemps que les élus de tout poil nous ressassent les oreilles avec la défense de la planète. Cela doit faire bien pour l'image électorale, bien d'en parler, bien de

dénoncer les agressions dont il fait l'objet.

Malheureusement, il y a loin du discours à la réalité. Et il suffit de sillonner les chemins ruraux de notre territoire pour en être convaincu.

Mais quelles sont donc les pollutions qui mettent en danger la santé de notre espace vital à plus ou moins long terme?... A quelle activité humaine sont-elles liées ?

D'abord la prolifération des déchets ménagers que l'on jette aveuglément n'importe où dans la nature !

C'est une tendance qui se généralise : on consomme et on jette les emballages : papiers gras, cannettes en métal ou en verre, emballage et suremballage de confiseries & viennoiseries en tout genre, quand ce ne sont pas les sacs entiers qui se retrouvent sur le bord des routes. Mauvaises habitudes, incivisme, "je m'en foutisme" d'individus égoïstes et bornés, qui prennent un malin plaisir à souiller leur milieu de vie par haine et par mépris de leur contemporain...



Cela dit, les élus que nous sommes montrent-ils bien l'exemple et combien de déchetteries communales subsistent encore dans les coins reculés de nos terroirs d'une façon tout à fait illégales ?

Certes ce sont des déchetteries dédiées aux déchets verts, mais elles n'en sont pas moins polluantes, ne serait-ce que pour les nappes phréatiques, à cause des infiltrations des jus issus de la décomposition des végétaux. Hors une lettre du Préfet est assez explicite sur ce point : Toute déchetterie communale qui n'aurait pas été classée est illégale et les Maires ont le devoir d'en faire cesser l'utilisation par leurs administrés. D'autant que les communes se sont dessaisies de la compétence et qu'aujourd'hui, c'est à la communauté de communes de gérer ce service.



La pollution des sols par les déchetteries sauvages et non autorisées n'est cependant pas le seul risque de pollution que peuvent courir les nappes phréatiques.

Déjà, un des captages d'eau potable du syndicat du bois l'abbé est pollué par un pesticide, l'atrazine, produit utilisé il y a plus d'une décennie, qui s'est lentement infiltré pour polluer la nappe à vingt mètres de profondeur. Non seulement il faut vivre avec le risque que génère les produits classiques des traitements agricoles, mais aujourd'hui arrive un nouveau risque : l'épandage des boues issues des stations d'épuration. Certes cette pratique est étroitement réglementée, mais le risque de voir les terres agricoles se charger de métaux lourds n'en est pas moins réel. Dans ce domaine comme dans bien d'autres la transparence de l'information sur le contrôle de ces pratiques serait la bienvenue...



# La vie du village

## Le père Noël avait bien fait les choses...



Le mois de décembre est traditionnellement un mois très chargé pour le père Noël à UGNY LE GAY. Cette année n'a pas échappé à la règle !

Avec un formidable spectacle, un succulent goûter et un bon d'achat joliment rondelot, ainsi que des places de cinéma, les jeunes du village ont été comblés par le père Noël, venu spécialement pour eux le Dimanche 18 Décembre.

Le Mercredi 22 Décembre c'est dans un magnifique attelage qu'il venait souhaiter aux habitants un joyeux Noël et une bonne année ! Et comble de bonheur cette année, il était accompagné de la mère Noël !



## Attention ! Changement pour la collecte des déchets verts

La communauté de communes nous a informé que le ramassage des déchets verts ne serait plus assuré, compte tenu du faible tonnage qui était ramassé lors des mois d'hiver pendant lesquels la nature est moins généreuse dans nos bois et nos jardins, à partir du **15 Janvier 2006, jusqu'au 19 Mars 2006.**

Elle organise néanmoins un service de ramassage Des sapins de Noël



### Mercredi 11 Janvier

Vous êtes donc invités à déposer vos épineux devant vos maisons ce jour-là.

## Prudence ! Les rats des champs nous empoisonnent l'existence !

**La fièvre hémorragique avec syndrome rénal**

en France

Liberté • Égalité • Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Santé et des Solidarités

Ministère de la Santé et des Solidarités  
14 av. Duquesne - 75007 Paris  
Tél. : 01 40 56 60 00 - Fax : 01 40 56 40 56  
www.sante.fr - www.sante.gouv.fr

Elle est très répandue dans notre région, l'Aisne qui est l'épicentre du foyer.

Elle a aussi pour nom **néphropathie épidémique**, et peut conduire à des états suffisamment graves pour nécessiter une hospitalisation, même si la plupart du temps, elle ne provoque que des états malades bénins.

Elle est propagée par les campagnols et les mulots qui les véhiculent dans leurs excréments. **Attention donc quand vous manipulez du bois ou des produits de la terre.**

Cette campagne d'information de la préfecture est destinée à tous les promeneurs et les utilisateurs des bois et forêts de nos territoires ruraux ! N'hésitez pas à diffuser l'information ; Nous sommes à votre disposition à la Mairie d'UGNY LE GAY pour de plus amples renseignements !